

# Espace thérapeutique de consommation d'alcool en milieu institutionnel

## Introduction :

La Fondation Champ-Fleuri est une structure d'hébergement située sur les hauteurs de Montreux en Suisse qui accueille une population âgée de 18 à 65 ans présentant des troubles psychiatriques associés à des consommations de substances, connus également sous l'appellation de « pathologies duelles » définie par Miguel Casas en 1989. La mission principale de l'établissement, est de favoriser l'engagement des personnes atteintes dans leur santé mentale en se basant sur différents concepts tels que la « Réductions des Risques » ou encore le « rétablissement ». La plupart des résidents sont admis suite à une obligation de soins.

Comme beaucoup d'institutions, la Fondation s'est souvent retrouvée face à des difficultés autour de la consommation d'alcool en lien avec des situations complexes et violentes mettant à mal à la fois l'utilisateur et la structure.

Les résidents étant également confrontés à un « double discours » de la part de l'équipe psychosociale ; d'un côté, une volonté d'accueillir la personne « telle qu'elle est » et en même temps en lui présentant des sanctions en lien avec sa problématique d'usage tel qu'une interdiction du produit au sein de la structure pouvant aller jusqu'à l'exclusion en cas de non-respect.

Le choix étant alors restreint, l'utilisateur tend à consommer sur l'extérieur, dans la rue et souvent seul. Cela engendre d'autres problématiques comme la perte du lien social, la solitude, une mésestime de soi, une stigmatisation ou encore des troubles du comportements sur la voie publique.

Une réflexion a donc été menée au sein de la Fondation Champ-Fleuri et a conduit à la création d'un espace thérapeutique de consommation d'alcool.

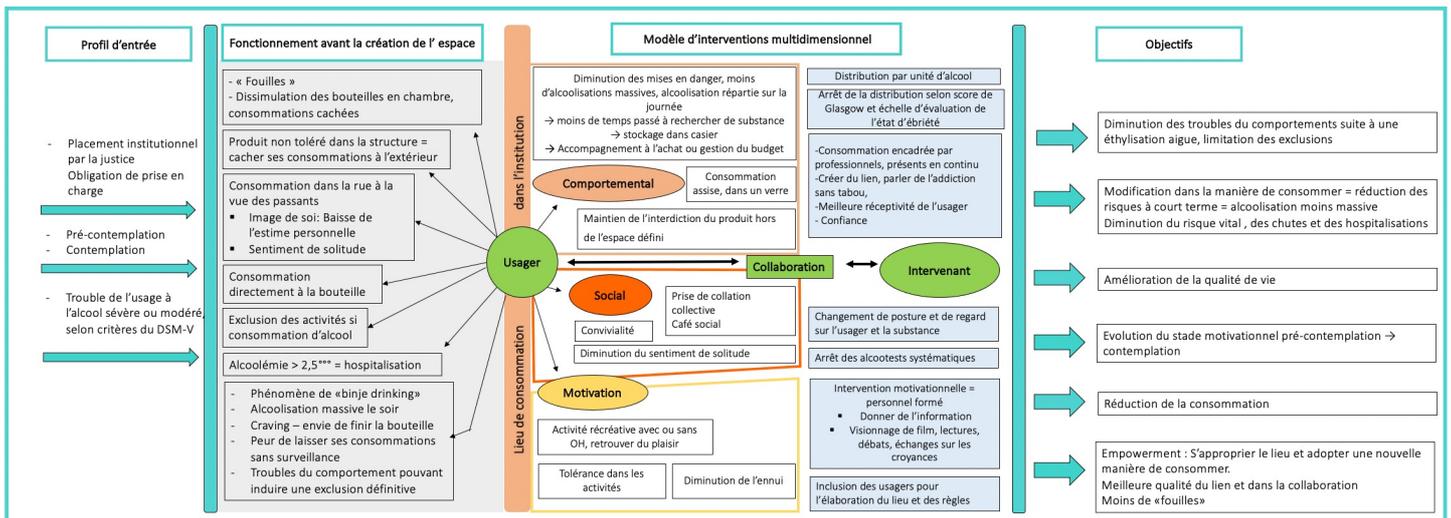
## Comment s'organise l'espace thérapeutique ?

Lieu dédié au sein de la structure, à l'accueil d'utilisateurs, présentant des troubles liés à l'usage d'alcool avec un cadre prédéfini qu'ils s'engagent à respecter. Cet espace est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 offrant un accompagnement sécuritaire et bienveillant lors des consommations d'alcool afin que l'utilisateur s'y sente chaleureusement accueilli.

Les bénéficiaires peuvent participer à des activités de loisirs tels que des ateliers cuisine et de créativité, la lecture du journal et encore bien d'autres suivant leurs envies et demandes.

Les consommations sont apportées sur le lieu par les utilisateurs et stockées dans des casiers individualisés.

Le professionnel a un rôle de soutien et apporte de l'information par le biais de médiatisations telles que des lectures de témoignages, des échanges autour de films à thèmes qui sont projetés durant les heures d'ouverture et des quizz.



## Vignette clinique :

Mme H., âgée de 51 ans et souffrant d'un trouble lié à l'usage d'alcool et d'un trouble de personnalité émotionnellement labile de type borderline, est arrivée dans l'institution en mai 2019. Elle a déjà bénéficié de plusieurs suivis. Son projet est de consommer de l'alcool sans contraintes.

Au début, Mme H. était très réticente à venir en institution. Elle est arrivée dans un contexte où elle consommait plus de 2L de vin rouge à 12% par jour, directement à la bouteille, au sein du village où elle les cachait.

Mme H. pouvait également s'y rendre durant la nuit par crainte que ses consommations aient disparues ou simplement pour s'alcooliser.

Mme H. atteignait des taux d'alcoolémie qui engendraient un risque vital imminent pour sa santé et devait être transférée plusieurs fois par semaine dans un service d'urgence somatique. Elle présentait un score élevé (32) à l'inventaire de dépression de Beck.

L'alliance thérapeutique était fragile avec un manque de recul quant aux consommations.

Lors du confinement en 2020, les besoins de Mme H. en alcool ont été estimés conjointement et s'élevaient à 2L par jour.

Un contrat est alors établi pour accéder au lieu de consommation. Au début, la seule contrainte imposée était de ne plus lui servir d'alcool au-delà de 1,9‰. L'alcool lui était servi par 50 cl à la fois, dans un pichet avec un verre.

Mme H. a su tirer parti de cet accompagnement et s'est alcoolisée que très peu au-delà de ce lieu. Nous avons remarqué dans les six premiers mois de cet offre en soin, une amélioration de l'état psychique de Mme H. En effet, l'obsession autour de la recherche de produit était moindre car il est mis à disposition sans devoir se cacher pour le boire. De plus, chaque matin, Mme H. se réveillait de façon plus sereine sachant que sa consommation l'attendait sur le lieu.

Actuellement, Mme H. consomme au verre et par unité d'alcool (10 g à la fois) et sa consommation est descendue à 1.5L par jour. Mme H. ne mendie plus et valide le bénéfice apporté par ce lieu. Mme H. a plus de temps pour se consacrer à d'autres activités, elle a créé du lien avec l'équipe et peut parler librement de son trouble lié à l'usage. Ainsi, depuis l'ouverture du lieu thérapeutique de consommation, une seule hospitalisation en deux ans a été indiquée suite à une éthyliation massive.

Sa dépression est passé un niveau modéré (24) selon l'inventaire de dépression de Beck.

## Résultats :

Suite à la mise en place de cet espace de consommation, l'équipe psychosociale relève de façon globale un meilleur lien avec les utilisateurs, une diminution des actes hétéro-agressifs ainsi qu'une diminution des hospitalisations en milieu somatiques liés à des éthyliations aiguës. Une meilleure définition des besoins et des limites pour chaque utilisateurs.

Ces résultats étant basés sur des critères subjectifs tel que l'amélioration de la qualité de vie, un des axes d'amélioration se situerait dans la réalisation d'une étude prospective et d'analyse de données évaluables.